

MAIRIE DE LAUZERTE

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 15 décembre 2016

L'an deux mille seize et le 15 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire, Jean Claude GIORDANA.

Monsieur le Maire fait l'appel des présents :

Etaient présents : Mmes GUICHARD, BOILLON, CHAMBON, DELTEIL, DENIS, MILLS, PARDO, TAURAN,
MM AUNAC, BEZY, GERVAIS, GIORDANA, JOFRE, MAITRE, PIERASCO.

Monsieur le Maire demande que le compte rendu du 17 novembre soit repris en entier.

1) AUTORISATION DE PAIEMENT - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2016 aux comptes 20,21 et 23, soit 315 229.48 €

Les crédits sont répartis comme suit :

- c/ 20 : 71 000,00)
- c/ 21 : 225 229.48) acquisition bâtiments + études (programme AMI)
- c/ 23 : 19 000.00)

Adopté à l'unanimité.

2) AUTORISATION DE PAIEMENT - DEPENSES D'INVESTISSEMENT SERVICE ASSAINISSEMENT

Autorisation pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2017 dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2016 aux comptes 20,21 et 23, soit 97 995.25 €

Les crédits sont répartis comme suit :

- c/ 20 : 10 000,00 €
- c/ 21 : 77 995.25 €
- c/ 23 : 10 000.00 €

Adopté à l'unanimité.

3) BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE 3 – compte dépenses :

D 2031-52 : appel à manifestation d'intérêt	+ 28 000.00 €
D 21318-52 : « «	- 28 000.00 €
D 2188 : Autres immo corporelles	+ 1 800.00 €
D 2135 : Installation Générale	+ 5 200.00 € (remplacement chaudière école élémentaire)
D 2313-48 : Eglise Carces	- 7 000.00 €

4) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Hors la présence de M. PIERASCO et M MAITRE

Lauzerte Country	150 €
ADPIC	250 €
Terres et mosaïques	200 €
Ass.sauvegarde & anim° patrimoine(ex/orgues)	1300 €
La Petite Gandillone	300 €
Fonds Solidarité Logement / C. Général	800 €
Fonds d'aide aux Jeunes	500 €

Mme GUICHARD se renseigne sur le fonctionnement du Fonds d'Aide aux Jeunes.

Adopté à l'unanimité

5) MISE EN PLACE DU RIFSEEP : (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Au 1^{er} janvier toutes les délibérations antérieures portant sur le régime indemnitaire de la collectivité sont abrogées.

Présentation du RIFSEEP par la secrétaire générale.

Adopté à l'unanimité.

6) TARIFICATION OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Modification du tarif :

- de 0 à 7, jours par emplacement et non renouvelable : gratuit
- par mois supplémentaire : 8 € le mètre linéaire et paiement mensuel.

Adopté à l'unanimité

7) MODIFICATION DES STATUTS – SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE (SDE)

En tant qu'expert dans le domaine de l'énergie, le SDE peut être un promoteur des énergies renouvelables et intervenir pour la réalisation des premières études de gisement et de faisabilité, en accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour ses adhérents : production et distribution de chaleur et de froid.

Adopté à l'unanimité.

8) ANNULATION DE TITRE QUERCY PLURIEL :

Monsieur le Maire fait la lecture d'un courrier de la part de Quercy Pluriel qui demande annulation de sa dette d'un montant de 950 € correspondant aux loyers dus depuis mai.

Monsieur JOFRE expose que compte tenu que le campement de Quercy Pluriel a été démantelé par et au frais de la collectivité, il n'est pas d'accord sur cette requête.

Monsieur le Maire met au vote : 2 voix contre : JOFRE, CHAMBON, 2 abstentions : PIERASCO – GERVAIS.
Adopté à la majorité.

Questions diverses :

- Mme TAURAN : concernant la sécurisation route de Moissac, place du Foirail à la sortie du collège, a contacté M. MERIC qui suggère de renouveler la demande auprès du Conseil Départemental (Mme Prune).
M. AUNAC demande un ralentisseur.
Monsieur le Maire dit qu'un rendez-vous sera pris avec le Conseil Départemental.
- Mme CHAMBON : est allée à la réception des villages fleuris et ramène le diplôme et des calendriers. Elle demande des renseignements sur le concours des maisons fleuries de Lauzerte. Mme MILLS dit que le périmètre a été défini par la commission : le village entre les 2 ronds-points.
- M. JOFRE :
 - Problèmes d'odeur à la station du nouvel EHPAD :
 - dysfonctionnement non détecté par défaut d'entretien ;
 - des composants électroniques ont été remplacés, le système d'alarme doublé.
 - L'entreprise de référence est CASSIN TP – M. JOURDAN.
 - Réunion à CASTELMAYRAN / Caisse des Dépôts et Consignations
 - Aides aux collectivités prêts à taux zéro : à étudier au cas par cas mais limités.
 - Taux standard actuel + ou – 1,20 pour des emprunts pouvant aller jusqu'à 40 ans.

- SDIS – défense incendie : cadre technique :

- Définition des points d'eau incendie
 - Articulation avec les normes
 - Approche par objectif de sécurité
 - Approche par analyse de risque : la réponse est locale et non uniforme.
 - Evaluation des contrôles, notion de maintenance.
- Une étude de terrain suivra.

- Réunion d'information générale EDF à MONTAUBAN :

- Les collectivités peuvent demander à Edf de faire des études d'éclairage public (Castelsarrasin 4 500 €)
- EDF propose des solutions en fonction des besoins
- Dispose d'un labo d'analyse des nouveaux produits mis sur le marché et de leur validation
- A savoir que l'éclairage public peut consommer jusqu'à 50 % du budget électrique communal.
- Ne jamais répondre favorablement au démarchage téléphonique qui se recommande EDF. Les démarches se font par mail ou courrier.

- SDE /DESMARAIS : étude de renforcement sécurisation par enfouissement de réseau Basse Tension
+ Télécom secteur Auléry – Tuquet – La Ratte.

- Communauté de Communes (CDC) : dernier passage débroussaillage en cours.

- Monsieur le Maire informe qu'une battue administrative (sangliers) aura lieu dimanche 18/12.
- M PIERASCO : rappelle qu'il faudrait faire le Plan Communal de Sauvegarde. Rendez-vous réunion de travail fixé le 22/12 à 9h.
- Monsieur GERVAIS demande où en est le dossier « maison de santé » ?
Monsieur le maire répond qu'un médecin est d'accord et qu'un émissaire s'occupe des 2 autres.

Fin de séance 19h45